

## Ce qui compte...<sup>1</sup>

Une relecture de la séance du 9 avril 1974 du séminaire *Les non-dupes errent*<sup>2</sup> a permis de souligner le fait que Lacan disait attendre que « quelque chose s'invente du groupe<sup>3</sup> ». Dans cette séance, en effet, il avance que « quelque chose de nouveau » peut se produire dans la façon dont « un certain lien » s'établit dans un groupe. Ce « quelque chose de nouveau » — ce « nouveau fonctionnement » — résulte d'un « nouvel arrangement » — ou d'une nouvelle « distribution » — de ce qu'il en est des lettres. Lacan fait remarquer qu'il peut « inventer » ce nouvel arrangement de lettres — c'est ce qu'il a fait en écrivant le quadripode du discours analytique —, mais il souligne aussi qu'il ne peut « donner suite » à ce nouvel arrangement et, en particulier, qu'il ne peut lui donner le « développement qui ferait que dans une École, la mienne pourquoi pas, s'articulerait cette fonction dont le choix de l'analyste, le choix de l'être, ne peut que dépendre ». Il précise que cette invention doit venir du groupe et qu'il ne peut l'inventer lui-même pour la raison qu'« un groupe, c'est réel ». Il en est donc réduit à attendre « que quelque chose s'invente du groupe [...] ».

Lors de la rencontre du 31 janvier dernier, je me suis efforcé d'apporter quelques indications supplémentaires concernant cette invention.

Le contexte de la séance d'avril 1974 montre clairement que la notion de groupe, dont il est question dans ce passage, ne renvoie pas à n'importe quel rassemblement de personnes. Il s'agit d'un groupe bien particulier qui rassemble « ceux qui sont dans la fonction d'analyste<sup>4</sup> ». À première vue, cette notion de groupe paraît très proche de celle qui est

---

<sup>1</sup> Intervention à *L'a-troisième* le 31 janvier 2015.

<sup>2</sup> J. Lacan, *Les non-dupes errent*, séminaire inédit.

<sup>3</sup> C. Centner, « ...Que quelque chose s'invente du groupe », *Carnets* de l'EpSF, n° 97, pp. 127-132.

<sup>4</sup> J. Lacan, *Le Séminaire, Livre VIII, Le transfert*, Paris, Le Seuil, 1991, p. 387, séance du 31 mai 1961.

évoquée en 1961 dans un passage du séminaire *Le transfert*, que Gilbert Hubé nous a indiqué. Lacan y rapprochait cette notion de groupe de celle qui est présente dans l'article de Freud *Massenpsychologie und Ich-Analyse* :

L'analyste n'est pas le seul analyste. Il fait partie d'un groupe, d'une masse, au sens propre qu'a ce terme dans l'article de Freud, *Massenpsychologie und Ich-Analyse*<sup>5</sup>.

Dans ce passage, Lacan souligne que Freud a écrit cet article pour aborder les problèmes de « l'organisation de la société analytique ». Un trait commun se dessine dès lors entre la notion de groupe dont Lacan parle le 9 avril 1974 et celle que Freud examinait dans son article de 1921. Dans un cas comme dans l'autre, l'entité que constitue le groupe se manifeste par le fait que « l'analyste n'est pas le seul analyste<sup>6</sup> » ou encore, par le fait que l'analyste se trouve pris dans un lien de discours qui le met en présence d'autres analystes.

Mais alors qu'en 1961, Lacan indique que la question du groupe renvoie à la « société des analystes » ou à la « société analytique », en 1974, il indique que le groupe dont il s'agit se trouve impliqué dans une École, la sienne. Il s'ensuit que le groupe dont Lacan parle en 1974 présente plusieurs traits caractéristiques qui le distinguent nettement du groupe de 1961. En premier lieu, il se situe dans le prolongement du groupe « en mal d'issue<sup>7</sup> » à qui Lacan a offert la fondation de son École en 1964 ; c'est donc un groupe au sein duquel prévalent les principes de l'acte de fondation de l'École. En second lieu, c'est un groupe qui a accepté, quatre ans plus tard, l'entrée en vigueur des dispositions de la « Proposition sur la passe ». Enfin c'est aussi le groupe « impossible » dont parle Lacan en 1972 dans « L'étourdit ». Il y fait observer qu'il est impossible que les psychanalystes fassent groupe, tout en ajoutant non sans équivoque que « le discours psychanalytique [...] est justement celui qui peut fonder un lien social nettoyé d'aucune nécessité de groupe<sup>8</sup> ». Et il précise un peu plus loin que cet impossible du groupe psychanalytique est ce qui en fonde le réel<sup>9</sup>.

---

<sup>5</sup> *Ibidem*, p. 386.

<sup>6</sup> *Ibidem*.

<sup>7</sup> J. Lacan, « Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École », *Autres écrits*, Paris, Seuil, 2001, p. 245.

<sup>8</sup> J. Lacan, « L'étourdit », *Autres écrits*, *op. cit.*, p. 474.

<sup>9</sup> *Ibidem*, p. 475.

Le groupe dont il s'agit le 9 avril 1974 est donc cet impossible groupe psychanalytique. Et c'est en même temps un groupe qui rassemble bon nombre de ceux qui sont présents et à qui Lacan annonce ce jour-là que si le psychanalyste ne s'autorise que de lui-même, « il ne peut par là que s'autoriser d'autres aussi ». Ce groupe est donc bien une entité dont la réalité se présente par le fait que « l'analyste n'est pas le seul analyste ».

Il me semble important de souligner ici que rien n'indique dans le texte de cette séance que l'invention attendue par Lacan serait destinée à remplacer ou amender les principes et dispositions qui viennent d'être évoqués. Au contraire, elle devrait plutôt y apporter les quelques compléments « qu'implique que si assurément on ne peut pas être nommé à la psychanalyse, ça ne veut pas dire que n'importe qui puisse rentrer là-dedans comme un rhinocéros dans la porcelaine. » Il semble que ces compléments peuvent être apportés par le fait que quelque chose « s'inscrive », il s'agit donc d'une écriture, mais Lacan ne dit pas explicitement en quoi doit consister cette écriture.

En novembre dernier, j'ai tenté d'en savoir plus sur cette dernière question. Je me suis référé au jeu de correspondances auquel Lacan a eu recours en avril 1974 pour mettre en évidence l'incidence des quelques autres dans l'autorisation de l'analyste. J'ai rappelé qu'il prend appui sur l'affirmation selon laquelle « l'être sexué ne s'autorise que de lui-même et de quelques autres » pour « équilibrer » son dire concernant l'autorisation de l'analyste. Il pose ainsi que « tout en ne s'autorisant que de lui-même, il [l'analyste] ne peut par là que s'autoriser d'autres aussi. » La correspondance ainsi établie entre l'autorisation de l'être sexué et celle de l'analyste, implique alors une autre correspondance joignant d'une part ce qui doit se produire dans le social pour qu'il y ait « de l'homme », à savoir « qu'il y ait quelque part — dans le groupe humain — de la castration » et, d'autre part, ce qui se détermine du fait des quelques autres, ou du groupe, dans l'autorisation de l'analyste. Les propos de Lacan permettent de saisir que s'il lui est possible d'inventer et d'écrire la formule  $\exists x \bar{\Phi}x$ , il ne peut inventer ni écrire ce qui fait que la fonction de la castration s'écrive effectivement dans le groupe humain. Le jeu des correspondances permet alors de voir que Lacan ne peut ni inventer ni écrire ce qui doit s'écrire dans le « groupe psychanalytique » pour que s'articule, dans l'École, la fonction dont « le choix de l'analyste, le choix de l'être ne peut que

dépendre ». Le trait caractéristique du groupe relevé en 1961 — à savoir que « l'analyste n'est pas le seul analyste » — se retrouve donc au centre de la question de l'invention attendue en 74.

À ma connaissance, Lacan n'est jamais revenu sur le fait qu'il ne pouvait inventer le « complément » dont il parle le 14 avril 1974. Cependant je soutiens qu'il est revenu sur ce point, un an plus tard, le 15 avril 1975, lorsqu'il évoque la question de « l'identification au groupe<sup>10</sup> ».

« Ce que je souhaite c'est quoi ? », demande Lacan. Et il répond : « l'identification au groupe ». Et très vite il ajoute qu'en parlant d'identification au groupe, il ne dit pas à quel point du groupe il s'agit que l'identification se produise. Reste que ce qu'il avance au cours de cette séance concernant le *plus un* et, en particulier, lorsqu'il le rapproche du quatrième rond du nœud borroméen, me paraît éclairer très précisément la question de la fonction dont il parlait en 1974. C'est ce que je vais tenter de montrer maintenant.

Cette séance du 15 avril 1975 est l'avant dernière du séminaire *RSI*, Lacan y poursuit une élaboration qu'il a entamée dès la troisième séance et qui porte sur le nœud borroméen fait de quatre ronds. En janvier de cette année, Lacan a mis en évidence que le quatrième rond de ce nœud individualisait la fonction du complexe d'Œdipe ou du Nom-du-Père, qui était implicite dans le nœud à trois. Ce 15 avril, il ajoute que le terme de Nom-du Père « ne veut rien dire d'autre que le Père comme Nom ou le Père comme Nommant ». La séance introduit ainsi la présentation des trois nominations — symbolique, imaginaire et réelle — qui viendra parachever le séminaire.

La question du groupe psychanalytique n'est donc pas centrale dans cette séance, cependant la question de « l'identification au groupe » y fait manifestement écho. Deux préoccupations importantes, évoquant l'idée que « l'analyste n'est pas le seul analyste », la font venir en avant plan. D'une part Lacan souligne, parlant très probablement de son propre enseignement, qu'il a été amené à « rendre compte du discours analytique » parce qu'il y était poussé non par sa propre « expérience » mais par le fait qu'il n'était pas « seul à faire cette expérience ». D'autre part il évoque les récentes « Journées des cartels d'avril 1975 » au cours desquelles il a

---

<sup>10</sup> J. Lacan, *R. S. I.*, séminaire inédit, séance du 15 avril 2015.

explicitement proposé qu'on entre dans l'École « non pas à titre individuel, mais au titre d'un cartel<sup>11</sup> ». Il ne revient pas sur cette proposition au cours de la séance du 15 avril, mais il rappelle le rapprochement qui a été fait aux cours de ces journées entre le *plus un* du cartel et le quatrième rond du nœud borroméen.

C'est ici qu'interviennent les questions de l'identification au groupe. Les explications apportées par Lacan à propos du quatrième rond considéré dans sa fonction de *plus un* du « nœud social » donnent à penser que ce quatrième rond pourrait aider à déterminer le point du groupe où devrait s'effectuer l'identification souhaitée par Lacan. C'est ce que je vais tenter de montrer par le raisonnement suivant<sup>12</sup>.

« Au départ de tout nœud social se constitue [...] le non-rapport sexuel comme trou. » « Un trou, pourvu qu'il soit un trou consistant, c'est-à-dire cerné, suffit à nouer un nombre strictement indéfini de consistances, [...] ça commence à deux ». « Le couple est toujours dénouable, à lui tout seul, à moins qu'il ne soit noué par le symbolique ». Il n'y a donc pas de deux à proprement parlé, au minimum il y a trois. Et puisqu'il n'y a pas de deux qui tienne, ce trois ne peut lui-même tenir autrement que par la relation borroméenne. Reste que dans ce trois, ce qu'il y a de réel, c'est-à-dire le fait qu'il tienne, n'est situable dans aucun des trois. « Même si vous n'êtes que trois, dit Lacan, ça fera quatre. La *plus une* sera là ». La *plus une* est déjà là dans le trois par le fait qu'il tienne, mais il faut qu'elle se pose comme quatrième distincte des trois autres et les nouant pour individualiser le nœud social. De la même façon que le symbolique intervenant en quatrième permet d'individualiser dans le nœud des trois (réel, imaginaire, symbolique) ce qu'il en est du Nom-du-père, la fonction du *plus un* permet d'individualiser le nœud social du cartel. Par récurrence, il apparaît que la fonction du quatrième rond donne accès à la fonction d'un *plus un* qui peut s'adjoindre à un nombre strictement indéfini d'autres<sup>13</sup>.

S'il en est ainsi, le *plus-un* donne l'idée d'un point du « nœud social » où peut se produire une identification au groupe qui ne suppose nulle inscription dans « une psychologie des masses<sup>14</sup> ». Cependant pour

---

<sup>11</sup> « Journées des cartels d'avril 1975 », *Lettres de l'EFPP*, n° 18, avril 1976.

<sup>12</sup> Voir aussi à ce propos C. Nawawi, « L'infinitude latente » – II, *Carnets de l'EpSF*, n° 77, septembre-octobre 2010, pp 31-37.

<sup>13</sup> Voir J. Lacan, *R. S. I.*, *op. cit.*, séance du 15 avril 2015.

<sup>14</sup> Voir à ce propos l'intervention de P. Girard lors des Journées des cartels d'avril 1975, cité par C. Nawawi, « L'infinitude latente » – II, *Carnets de l'EpSF*, n° 77, *op. cit.*, p. 34.

que cette identification se produise, il faut encore que le groupe qui constitue ce nœud social présente à chacun de ceux qui s'y rassemblent un tel point d'identification. Autrement dit, il faut que s'inscrive quelque part — dans le groupe — la fonction par laquelle s'articule pour chacun le choix d'en être un en plus. D'après ce qui semble se dessiner ici, cela implique que chacun adopte une façon de compter quelque peu inhabituelle : compter, se compter, compter les autres et compter pour les autres à partir des nœuds borroméens. Ce que Lacan ne pouvait inventer semble-t-il c'est que cela s'inscrive dans le groupe. C'est peut-être à cela aussi que nous ramènent les questions que nous mettons au travail ces temps-ci dans les rencontres de *L'a troisième*.